

Déclaration des transactions sur actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé par le Conseil d'Administration du 5 juillet 2006 suivant l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 5 juillet 2006.

Catégorie des titres concernés : Actions ordinaires - ISIN : FR0000120560

En application de l'article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-5 du Règlement général de l'AMF, Neopost SA déclare ci-dessous les opérations sur titre réalisées sur ses propres actions pour la période du 26/03/2007 au 30/03/2007 :

Date de la transaction	Intermédiaire	Achat/ Vente	Nombre de Titre	Cours de la transaction	Montant en €	Type d'opération	Marché
05/02/2007	Barclays Capital	Achat	326.333	98,0593	32,000,000.00	Achat à terme échéance 28/03/07 conclue le 05/02/06	Gré à Gré

Ces actions ont été acquises dans le but d'être annulées.

Aucune autre opération n'a été réalisée par Neopost durant la période à l'exception des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité confié à Exane BNPP qui seront reprises dans la déclaration mensuelle.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter:

Gaële CHAGNAUD, Directeur Relations Investisseurs

Tél : 01 45 36 31 39

Fax : 01 45 36 30 30

E-mail : g.chagnaud@neopost.fr

Ou consulter notre site Internet : www.neopost.com